

Obligations des chercheurs post-doctorants du LabEx Hastec

Il est demandé aux chercheurs post-doctorants de satisfaire aux obligations suivantes :

- **Présence dans le Laboratoire d'accueil et participation normale à la vie du Laboratoire** (séminaires, conférences ...), en relation avec le correspondant scientifique, et en accord avec le directeur du Laboratoire ;
- Participation au printemps 2016, à « **la journée des jeunes chercheurs** », une journée de présentation des résultats de la recherche et d'échange entre tous les chercheurs contractuels du LabEx (avec leurs correspondants scientifiques) ;
- Participation aux « **Rencontres du LabEx Hastec** », une journée consacrée aux activités du LabEx Hastec, qui se dérouleront le 2 octobre 2015 à la Sorbonne, salle Liard.
- Un **engagement significatif** (intervention, co-organisation de journée d'étude, activité éditoriale, suivi d'un séminaire, carnet de recherche, conception de ressources électroniques, de bases de données etc.) dans l'une des opérations scientifiques du LabEx ;
- Une **publication** (parue, acceptée ou soumise pour publication [en ce dernier cas avec statut de Working Paper]) correspondant au projet de post-doc. et portant obligatoirement la mention du LabEx dans la signature ;
- Un **rapport final d'activité** et de recherche de ca. 40 pages, décrivant les activités de l'année et correspondant au projet soumis lors du concours, pouvant résumer ou reprendre la publication mentionnée ci-dessus (ou intégrer des éléments de documentation) et mis en ligne sur le site du LabEx (avec éventuellement un statut de Working Paper) ;
- Engagement à respecter les règles de la « Charte européenne des chercheurs » (<http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/europeanCharter>)